



C.P. 145, 55 Chemin du Golf
 Farnham, Québec J2N 2R4
 Tél : 450-293-3164 – Courriel : info@farnhamgolf.com

Abonnement 2019 (Nouveaux Membres)

Nom et prénom : _____ Membre # : _____
 Adresse : _____ Ville et code postal : _____
 Téléphone : _____ Courriel (**IMPORTANT**): _____

Type d'abonnement	Tarification 2019	Votre choix
«En tout Temps ¹	1 699.00 \$	
«Presqu'en tout Temps ²	1 325.00 \$	
Jeunesse 19-39 ans «En tout temps »	895.00\$	
Jeunesse 19-39 ans «Presqu'en tout temps »	595.00\$	
Petit Casier	45.00 \$	
Grand Casier	70.00 \$	
Entreposage des voiturettes à main	100.00 \$	
Abonnement ½ voiturette	600.00 \$	
Abonnement Voiturette 1 seul joueur	1 000.00 \$	
Champ de pratique	150.00 \$	
Carte Golf Québec Adulte	36.00\$	
¹ En tout Temps : Réservation 7 jours à l'avance, calcul du handicap, entreposage et lavage des bâtons, voiturette à main ² Presqu'en tout temps : Du lundi au jeudi en tout temps, le vendredi avant 10 H 00 et les samedis, dimanches et jours fériés après 13 H 00 . Réservation 7 jours à l'avance, calcul du handicap, entreposage et lavage des bâtons, voiturette à main	SOUS TOTAL	
	TPS : 5 %	
	TVQ : 9.975 %	
	TOTAL	

Je déclare avoir pris connaissance des clauses et conditions du document « Termes et conditions saison 2019 » se rattachant à mon abonnement et je m'engage à m'y conformer.

Signature du membre

Date

TERMES ET CONDITIONS SAISON 2019

- 1- CHOISIR VOTRE ABONNEMENT
- 2- LIRE ATTENTIVEMENT LES TERMES ET CONDITIONS QUI SE RATTACHENT À VOTRE ABONNEMENT.

▪ EN TOUT TEMPS

- Membre en tout temps
- Réservation de départs 7 jours à l'avance, calcul du handicap, entreposage et lavage des bâtons, voiturette à main
- Accès aux tournois membres
- Carte Golf Québec obligatoire (non inclus avec l'abonnement)

▪ PRESQU'EN TOUT TEMPS

- Membre du lundi au jeudi en tout temps, le vendredi avant 10:00 heures, les samedis, dimanches et jours fériés après 13:00 heures
- Réservation de départs 7 jours à l'avance, calcul du handicap, entreposage et lavage des bâtons, voiturette à main
- Accès aux tournois membres (moyennant un frais de 25,00\$ pour le droit de jeu s'il est à l'extérieur de votre abonnement + les frais d'inscription)
- 25% réduction sur droit de jeux pour tout autre période non couverte par le forfait (**valide sur tarif régulier seulement**)
- Carte Golf Québec obligatoire (non inclus avec l'abonnement)

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- ◆ Doit respecter les règlements en vigueur au Club de Golf de Farnham.
- ◆ Votre abonnement est sujet à la disponibilité du terrain (tournois, conditions climatiques, etc.), dans ces cas, le club se réserve le droit de fermer le terrain.
- ◆ Le Club de golf de Farnham Inc. se réserve le droit de mettre fin en tout temps à la vente de n'importe quelle catégorie d'abonnement sans aucun autre avertissement.
- ◆ Le Club de Golf Farnham Inc. se réserve le droit de suspendre ou de mettre fin à l'abonnement en tout temps en cas de gestes ou paroles inappropriés envers le terrain, son personnel, ses administrateurs ou l'entreprise, et ce, sans remboursement.
- ◆ L'accessibilité aux tournois de membres est permise selon les places disponibles
- ◆ Dans le but d'améliorer l'efficacité et le rendement du Club, nous nous réservons le droit de fixer l'heure des premiers départs.
- ◆ Remboursement : Toute demande doit être soumise au conseil d'administration sur présentation d'un certificat médical. Dans tous les cas, des frais administratifs de 50.00 \$ seront exigés.
 - Le remboursement, s'il y a lieu, s'appliquera selon la répartition suivante :
 - Avant le 30 avril 2018, un remboursement intégral.
 - Avant le 31 mai 2018, un remboursement du 5/6 de l'abonnement.
 - Avant le 30 juin 2018, un remboursement du 2/3 de l'abonnement.
 - Avant le 31 juillet 2018, un remboursement du 1/2 de l'abonnement.
 - Après le 1^{er} août 2018, aucun remboursement.
- ◆ Le membre dégage de toute responsabilité et d'indemnisation le club de golf de Farnham pour tout accident ou blessure encouru au chalet ou sur le terrain.
- ◆ **Le Club n'assume aucune responsabilité quant aux dommages et/ou perte des objets entreposés. Le Club vous conseille de souscrire à une police d'assurance pour couvrir les risques.**
- ◆ **Les sacs doivent être rapportés pour le lundi 8 octobre 2018 obligatoirement, après cette date le Club ne sera plus responsable de ceux-ci.**
- ◆ **L'abonnement se termine le 31 octobre 2018. Des frais de 20.00 \$ par partie seront exigibles pour jouer après cette date, sauf si le renouvellement de la cotisation pour la saison suivante est complété.**
- ◆ **La saison de golf se termine selon la date qui sera déterminée par le conseil d'administration.**